Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Communication
Département de la Culture

Direction Régionale Guelmim-Oued Noun

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ, ⴷ ⵜⴰⵏⵎⵓⵔⵜ ⴷ ⵜⵎⵙⵙⵓⵔⵉⵜ
ⵜⵗⵓ ⵏ ⵜⴰⵏⵎⵓⵔⵜ

المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
قطاع الثقافة
المديرية الجهوية لجهة كلميم وادنون

Avis d'achat sur bons de commande N° 01 / 2026

La Direction régionale de la Culture de la région Guelmim Oued Noun procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics

Objet de la prestation : **Transport et la manutention de matériel et des livres a l'occasion de l'organisation du 14eme Edition du salon régional du livre - camion 14 tonnes - (trajet : Boujdour - Tantan) Aller le : 10/11/2026**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigées
01	Transport et la manutention de matériel et des livres a l'occasion de l'organisation de la 14 ème Edition du salon régional du livre **(Trajet : Boujdour- Tantan)**. Aller le : **10/11/2026**	**Transport avec camion caisse de14 Tonnes au minimum, muni d'élévateur équipements chargeur 1,5 Tonnes y compris CHARGEMENT, DÉCHARGEMENT et toutes sujétions.**	**F**	**1**	**Avant la confirmation de l'offre du concurrent, une attestation d'assurance pour transport marchandises + 03 copies d'attestation de référence justifiant les opérations de transport similaires doivent être obligatoirement envoyées à l'adresse Email : cultureregionalgon@gmail.com**

Lieu d'exécution : Commune Tantan – Province Tantan –

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **01 jour.**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le ..11 MAI 2026.....à 12 H 00 min.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.(1)

Guelmim Le : 08 MAI 2026

Directrice Régionale
de la Culture à la Rég
Guelmim Oued Nou

SABAH BAY BA

(1) Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.